

Rhône
N° 299
1884

Samedi 12 Avril 1884

1^{re} Année — N° 28

LE NUMÉRO
5
CENTIMÈS

L'Avenir

LE NUMÉRO
5
CENTIMÈS



DE LYON

JOURNAL QUOTIDIEN, RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclames.....— 2
Chroniques locales.....— 4
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal
3, Place de la Bourse, 3

ADMINISTRATION & REDACTION :

3, PLACE DE LA BOURSE, 3
et Cours de la Liberté, 70

ABONNEMENTS :

Smole 6 mois 1 an
Lyon et départ^s limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^s.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

Le porteur du n° 1,187 du mercredi 8 avril était M. A. Bernard, agent de la compagnie « La Métropole », 4, rue de Sanet, à Grenoble.

Nous envoyons ce soir 75 fr. et 25 fr. au bureau des Ecoles laïques de Grenoble.

Nous, président du Sou des Ecoles, reconnaissons avoir reçu de M. Chevalier, demeurant à Lyon, rue du Sacré-Cœur, par l'intermédiaire du journal l'Avenir de Lyon, la somme de 12 fr. 50, provenant de son numéro 6,457.

Nous, président de l'Avenir des Travailleurs, reconnaissons avoir reçu de M. Chevalier, par l'intermédiaire du journal l'Avenir de Lyon, la somme de 12 fr. 50, provenant de son numéro 6,457.

Pour l'Administration :
Le Président, GAZEAU.

Bourg, 10 avril 1884.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser une quittance du Bureau de bienfaisance, se montant à la somme de cinquante francs, que vous avez bien voulu verser pour les pauvres de notre ville.

Cette somme provient du n° 6,075 du journal du dimanche 30 mars, non réclamé.

Monsieur le Gérant du journal l'Avenir,

Je viens, au nom de la too^société de secours mutuels de Lyon, dite des Ouvriers cordonniers, vous remercier de la somme de 25 fr., reçue le 8 avril, comme don fait par le journal l'Avenir à ladite société.

Agréez, Monsieur, nos remerciements.

Pour le Conseil d'administration :
Le Trésorier, CHAUVET.

Notre Saisie

Nous faudra-t-il faire elicher cette rubrique? L'Avenir de Lyon a les honneurs de la procédure. C'est la troisième fois en moins d'un mois que nous avons l'avantage de la visite de M. le commissaire spécial. Il paraît de plus en plus que nous faisons une loterie; il paraît que nous avons recours à la voie du sort. Nous croyions ne rien devoir qu'à la voix de notre gérant. Nous crions sur les toits : nous avons le plus profond mépris du hasard, nous désignons le lecteur appelé arbitrairement. Ce système ne trouve pas grâce devant nos accusateurs. Est-ce que l'arbitraire leur ferait peur, au point de le poursuivre même sous forme d'averbe?

Bref, hier, nos exemplaires ont été saisis jusqu'au dernier, soit dans nos bureaux, soit chez nos marchands. Le mandat de comparution lancé par M. le juge d'instruction, reproche à notre imprimeur et à notre gérant d'avoir « tenu une loterie. » Pas de doute, c'est sur ce chef qu'on veut nous condamner. Nous sommes des faiseurs de loterie sans le savoir, à moins que les délits que l'on nous reproche ne soient des délits imaginaires. De toutes façons, nous tombons dans la comédie de Molière et sous le coup de la loi de 1836.

Il s'est passé de très regrettables incidents, lorsque messieurs les agents vinrent confisquer l'Avenir de Lyon, la nuit dernière. M. Pagès se serait exprimé plus haut qu'il sied en pareille occurrence. Il aurait parlé de droits, de devoirs, de liberté, de toutes choses que n'entendent point toujours messieurs de la justice, travaillant à l'aube. Lui se défend et jure ses grands dieux de n'avoir été que courtis et ferme. M. Morin, arrivé plus tard, lui a du reste rendu pleine justice. Néan-

moins, il lui a été remis un mandat de comparution. L'invitant à se présenter aujourd'hui, samedi-saint, à une heure de relevée, chez M. le juge d'instruction, pour avoir tenu une loterie non autorisée, outrage aux agents et rébellion. »

Ce sont de très graves accusations, mais il y a malentendu. Et aux premiers mots d'explication tout s'arrangera.

Maintenant, parlons d'autre chose. Il est entendu que jusqu'au jour où le tribunal aura statué sur l'appel interjeté, nous ne pourrons continuer à donner comme par le passé la somme de cent francs provenant de la répartition.

C'est une question de quelques jours; l'issue du procès n'est pas douteuse pour nous. Le premier jugement sera infirmé.

Mais notre système d'application du numérotage ayant été breveté, par conséquent n'étant point délictueux, nous continuerons à placer sur nos exemplaires un numéro d'ordre — qui ne donnera droit à aucune gratification. Il n'aura d'autre but que de justifier le brevet que nous avons pris et le chiffre de notre tirage au point de vue de la publicité.

LA LUTTE PROCHAINE

Ainsi donc, le 4 mai, la France renouvellera ses assemblées locales. Dans toutes les communes, il n'est bruit d'autres choses. Plus que dans les élections législatives, l'intérêt personnel est piqué au vif. Ceux qu'on va désigner seront les hommes d'affaires des plus modestes collectivités, comme des plus grandes. Ils seront les dispensateurs de la richesse publique, les juges quasi souverains des différends de clochers. Les conseillers sont les vrais représentants de la nation : ils sont les plus rapprochés de leurs commettants; eux seuls savent, pour le porter, où le bât blesse. Ils ne font pas des lois, mais ils prennent des décisions; ils ne font pas de politique, mais ils font des affaires.

Et encore ne font-ils pas de politique généralement, parce que les nécessités quotidiennes leur imposent une tâche plus simple, plus claire et plus grande. Il faudra pourtant, cette année, qu'ils collent autre chose sur les murs que leur programme de comptables et d'administrateurs. C'est, à la fin de l'année, que sera renouvelée la seconde portion des amovibles. Elections qui tiennent à cœur aux royalistes. Ils espèrent y glisser des leurs, grâce à la complicité des conseils municipaux.

Ceux qui demandent que les élus de la commune ne regardent pas au delà de la commune, donnent des raisons, qui, vues de loin, semblent fort bonnes. Quand M. Paul Strauss, l'un des chefs avérés de l'opportunisme, rédigea sa fameuse profession de foi, où il n'était que ion que de voirie et d'édilité, les gens, dont les soucis ne dépassent pas le bout du nez, dirent : Voilà le type de toutes les professions de foi communales, celui-là, fera les affaires des électeurs et ne transformera pas l'Hôtel-de-Ville en une Convention! M. Paul Strauss fut élu. Il fit ni mieux ni pis au conseil municipal que tant de ses collègues. Mais il dut maintes fois, l'écu des affaires, donner à son vote une couleur politique.

Les conseillers sont des hommes d'affaires, d'accord; s'ils ne le sont pas, ils doivent l'être, mais ils sont aussi des hommes politiques. Et c'est la faute à la loi. C'est même surtout la faute aux hésitants, aux républicains incolores et aux monarchistes timides. Ceux qui errent le plus fort contre l'immixtion de la politique

dans les assemblées communales sont ceux qui l'y ont mise de force : ce sont les meilleurs amis du Sénat.

Cette encombrante machine qui se divise en catégories — par voie de tirage au sort, mais qui, plus heureuse que les gratifications de l'Avenir, ne tombe pas sous les coups de la loi de 1836 — cette encombrante machine fonctionne avec l'aide des conseils municipaux. Ainsi, les noms qui sortiront de l'urne vont être appelés bientôt à recréer la Chambre haute.

Paris comme Bougival, Lyon comme Chaponost, auront leur délégué sénatorial. Le choisir n'est-ce pas faire œuvre de politique militante? Il sera chargé, celui-là, d'envoyer siéger dans le palais de Marie de Médicis, un sénateur dont la couleur du drapeau sera nettement déterminée. Ainsi, ce bon M. Strauss, type breveté du candidat des affaires — a sciemment trompé ses électeurs, en leur jurant sur la tête de Sainte-Opportune, de fermer l'oreille aux conseils de ses opinions. Et ses électeurs ont été des nigards d'accepter ce billet qui valait juste celui de la Châtre. Aux élections sénatoriales prochaines, ce conseiller votera, non l'érection de nouveaux Rambuteaux ou l'adoption d'un système de pavage en bois, mais bien pour M. Untel, lequel ne sera pas un royaliste, nous l'osons croire, ni un bonapartiste, nous en sommes sûrs. On pourrait sans aller jusqu'à Paris trouver à Lyon un M. Strauss, mais les personnalités que l'on coudoie sont gênantes en discussion et nuisent à l'impartialité.

Les royalistes ont bien compris la chose. Il ont déjà, en maints pays, nommé leurs comités et désigné leurs candidats. Ce n'est point avec l'intention formelle de tisser à la République des jours de soie et d'or. Ils n'ont pas cherché des hommes d'esprit, portant fleur de lys à la cravate, pour le seul plaisir d'aider le gouvernement à administrer les affaires. Ils ont choisi des champions pour la lutte — qui menare d'être chaude.

De ci, de là, on se concerte aussi parmi nous; on commence à mettre en avant des noms. Les plus honorables citoyens ont reçu les visites secrètes et officielles des chefs de groupe, on dresse des listes. Et bientôt, elles vont avoir l'honneur du grand jour. La démocratie ne manque pas d'hommes; elle en a, elle qui est l'immense majorité; mais ce ne sont pas toujours les moins capables qui refusent la charge d'un mandat très lourd. La campagne ménage tant d'imprévus, on se bat si cruellement; les affiches sont tellement calomnieuses, que l'hésitation est permise. Il faut avoir un certain courage pour affronter les épreuves décisives.

Est-ce que cette année, nous reverrons se renouveler les pugilats d'autrefois? Donnerons-nous encore à nos adversaires le spectacle de nos descentes de Courtille? Est-ce que l'on s'injuriera encore de comités à comités? Nos élections ressemblent — en plus laid — aux mascarades de Nice. Nous nous criblons réciproquement — non de fleurs, hélas! — mais de confetti! Et pourtant, l'honnête homme n'a pas la ressource du chienlit mondain, il doit traverser l'avalanche sans masque sur le visage.

La petitesse du combat éloigne les meilleurs champions. Si l'on voulait ne discuter que sur des programmes, sans se prendre aux cheveux et sans se traîner dans la boue, la lutte ne pourrait que gagner en grandeur et l'écu en autorité.

OCTAVE LEBESGUE

Le ministère de la guerre est payé de bonnes intentions. M. Camponon veut trop prouver — il ne prouve rien. Aussi, pour démontrer qu'il

tient le dimanche pour un jour ordinaire, sur son ordre, le 2^e régiment d'artillerie pontonniers doit quitter Angers, dimanche prochain, jour de Pâques, à cinq heures du matin, pour aller à Tours prendre part aux exercices de l'école à feu.

Le dimanche est un jour de repos pour la troupe. Ce repos n'implique aucune idée chrétienne. Faire travailler les soldats ce jour-là, sans utilité absolue, c'est une maladresse. Le général Camponon veut prouver sa haine des mômeries catholiques. Bon, mais qu'il veille à ne pas faire naître au milieu des troupes, la haine de la République.

Quarante-cinq Millions

Avant de se séparer à l'occasion des vacances de Pâques, la commission du budget — qui ne se réunira plus avant le 6 mai — a tenu une séance au Palais-Bourbon pour entendre les différents rapporteurs relativement aux réductions qu'ils jugent possibles sur le chiffre des dépenses ministérielles.

Il résulte des études préliminaires qui ont été faites que l'on pourrait réaliser une économie de quarante-cinq millions, ainsi répartis :

Ministère de la guerre, quinze millions; — de la marine, douze millions; — des colonies, un million; — des affaires étrangères, un million; — des finances, quatre millions; — du commerce, deux millions; — des travaux publics, un million; — de l'agriculture, un million; — de l'intérieur, deux millions; — service des forêts, 1 million; — budget de l'Algérie, cinq cent mille francs; — budget des cultes, trois millions cinq cent mille francs; — invalides de la marine, cinq cent mille francs; — budget des beaux-arts, cinq cent mille francs.

Ajoutons que certaines réductions ont été jugées insuffisantes, et qu'il est probable qu'on les étendra davantage.

Quarante-cinq millions d'économies, — avouez que cela n'est pas à dédaigner.

Le tout est, maintenant, que la commission du budget ne se laisse point circonvenir par les ministres, et que la Chambre adopte les réductions proposées.

NOS INFORMATIONS

— La retraite de M. Louis, qui a quitté ses fonctions, parce qu'il sentait sa vue baisser, a causé un grand mouvement préfectoral.

M. Landard, sous-préfet de Reims, est nommé préfet du Tarn, en remplacement de M. Louis. M. Ste, sous-préfet de Boulogne, est nommé sous-préfet de Reims. M. Hutaud, chef adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, est nommé sous-préfet de Boulogne. M. Masclé, sous-préfet d'Ortnez, est nommé sous-préfet de Bayonne. M. Boudier, précédemment nommé sous-préfet de Clermont (Oise) et non installé, est nommé secrétaire général de la Vienne.

M. Malère, docteur en droit, est nommé sous-préfet d'Ortnez.

— C'est lundi prochain que partiront pour l'Ecosse les délégués chargés de représenter la France aux fêtes du troisième centenaire de l'Université d'Edimbourg, qui auront lieu la semaine prochaine.

Ces délégués sont :

MM. Pasteur et d'Abbadie, délégués par l'Académie des sciences;

M. Caro, par l'Académie française;

M. Georges Perrot, par l'Académie des inscriptions et belles lettres;

M. Mézières, par l'Université de France et le ministre de l'instruction publique;

M. Guillaume Guizot, par le Collège de France;

M. le docteur Guéneau de Mussy, par l'Académie de médecine.

Les délégués remettront au nom de leurs corps respectifs des adresses écrites aux chefs de l'Université écossaise.

— Mustapha ben Ismail est arrivé hier en France. On a fait mille contes à ce sujet. Il n'est ni arrêté, ni poursuivi; les scellés apposés chez lui l'ont été sur sa demande, afin qu'on ne puisse enlever aucun objet de sa maison.

— L'entrée en France du journal l'Explosion publié à Genève, vient d'être interdite par

ordre du ministre de l'intérieur et par décision du conseil des ministres.

— La chambre syndicale de la bimbeloterie a envoyé des délégués auprès de M. Tirard, ministre des finances, pour réclamer l'abaissement des droits de douane à l'entrée en France des matières premières, dont se sert cette industrie. Les délégués souhaitent la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre. Ils demandent la diminution des prix de transport.

— La commission du génie, chargée des travaux militaires dans le département des Alpes-Maritimes, vient de conclure à la prompte exécution d'une ligne de chemin de fer de Nice à Puget-Théniers et Digne et surtout de Nice au Claudan (Alpes-Maritimes) le long du Var. Cette ligne est absolument nécessaire pour relier le système de défense des Alpes-Maritimes au reste de la France par un chemin de fer autre que celui de Nice à Toulon, qui pourrait être coupé en cas de guerre. Cette décision de la commission du génie va être soumise au conseil général dans sa prochaine session.

— Nous avons annoncé en leur temps les réductions opérées au ministère de l'intérieur, dans le bureau de la presse, par M. Waldeck-Rousseau. Qu'a-t-on fait des fonds rendus disponibles par cette mesure? On annonce que la commission du budget demandera quelques éclaircissements sur ce point au ministre de l'intérieur.

— Les préfets ont signalé au ministre de l'intérieur, l'apparition sur plusieurs murs des campagnes du Midi, d'un grand nombre de placards invitant les ouvriers à se rallier à la cause du roi Philippe VII.

— On assure que le prince Napoléon est décidé à publier un nouveau manifeste dès que le gouvernement aura soumis aux Chambres son projet de révision des lois constitutionnelles.

Dans son manifeste, le prince Napoléon ferait la critique du projet gouvernemental et expliquerait comment il entend la révision de la Constitution.

— Nous avons accueilli hier, sans avoir le temps de la contrôler, la nouvelle de la mort de M. le comte du Chaffaut, sénateur des Basses-Alpes. Cette nouvelle était heureusement inexacte.

La santé de M. du Chaffaut, qui se trouvait chez son fils, à Marseille, serait même suffisamment rétablie pour qu'il ait pu se rendre à Digne.

— Quelques grandes villes ont déjà exécuté l'article de la nouvelle loi sur l'organisation municipale rendant publiques les séances de ces conseils.

Une dépêche nous annonce, en effet, qu'hier soir jeudi la séance du conseil municipal du Havre a été publique.

Plus de deux cents personnes y assistaient. A Marseille, il en a été de même; il y avait environ trois cents personnes.

Nous avons protesté contre le traitement infligé au citoyen des Houx, royaliste fiéfi, jeté en prison par un roi, mais nous faisons nos réserves et à bon droit. La presse monarchique, si prête à s'alarmer de la paille humide du cachot d'un défenseur du pape, se fait sur le châtiement honteux infligé à un chroniqueur littéraire, M. Augustin Boyer.

M. Boyer, invité à se constituer prisonnier, se rendit à la préfecture de police, fut conduit au Dépôt, et attendit là son transfert à la Santé. Il fallut qu'il prit place dans la voiture cellulaire, à côté des rôdeurs de nuit qu'elle transportait, et, après la formalité de l'enroulement, il fut soumis au régime commun, réduit à d'infaillibles promiscuités, nourri de l'ignoble nourriture de la maison; et, s'il n'endossa pas l'uniforme des détenus, c'est qu'il s'y refusa de toute son énergie.

Malfaiteur ou journaliste, c'est, on le voit, aux yeux de l'administration, tout à fait la même chose, et il n'est pas nécessaire d'aller à Rome pour assister à cette scandaleuse assimilation.

Inondations en Espagne

Les inondations en Espagne. L'Impartial du 7 avril publie les dépêches suivantes :

Burgos, 5 avril. La rivière Orlanza a éprouvé une crue de plus d'un mètre et demi. Les autorités ont pris les mesures nécessaires.

Valladolid, 5 avril. La rivière Pisuerga a emporté un pont sur la route d'Esquivilla. Les communications sont interrompues entre la ville de Melcar et la province de Palencia et la gare du chemin de fer. San-Fernando, 5 avril.

La rivière Jarama, dont les eaux ont débordé, couvre les champs et la plaine, l'eau passe par dessus la chaussée du pont de Vi-veros.

Le pont du chemin de fer ne semble pas encore compromis. L'inondation augmente. Barzagón, 5 avril.

Le Tietar a crû dans des proportions inquiétantes.

San-Felice de Guixols, 7 avril. L'ouragan a sévi avec une violence extrême dans la rade de San-Felice de Guixols.

Deux bâtiments ont été emportés; l'un d'eux était la golette française *Sousenir*, l'autre était une golette espagnole. La partie basse de la ville est inondée.

A Unea, un pont a été emporté.

A Bardallu et à Placencia, toute la région environnante est couverte par les eaux.

LE PAPIER TIMBRÉ

Voici une grosse question qui intéresse le public dans ses plus graves intérêts. Il y a, en ce moment, en circulation, du papier timbré portant dans le filigrane la date de 1885.

Un de nos confrères vient de recevoir la photographie d'une feuille de papier timbré, sur laquelle est écrite la signification faite, en mars 1884, d'un jugement du Tribunal de commerce de Lille : on y voit très distinctement la date de l'année 1885 au milieu du médaillon du filigrane.

De là, il résulte que les tribunaux ne doivent plus attacher aucune importance aux dates inscrites dans les filigranes des feuilles de papier timbré, ou qu'ils pourront contester l'authenticité des pièces qu'on leur soumettra.

Beaucoup de testaments faits, en 1884 sur papier timbré, portant la date de 1885, peuvent être menacés d'être attaqués pour fausseté.

Suicide du duc d'Albany

Les journaux d'hier soir confirment la nouvelle du suicide du duc d'Albany, ainsi que le *Cri du Peuple* l'a raconté le premier.

Le *Gaulois* avait cru devoir rappeler notre confrère à la pudeur. Dire que le duc d'Albany s'était suicidé constituait un outrage. Donc, son suicide était une honte.

Ce n'est pas nous qui le disons — c'est le *Gaulois*. On est jamais trahi que par les siens.

LES GRÈVES

— M. de Noireterre, un nom prédestiné, qui a souscrit dix mille francs pour les mineurs grévistes, s'est rendu à Anzin.

— Un industriel de Paris, M. Aubert, vient d'adresser à l'*Intransigeant* la lettre suivante :

« Monsieur, « Je désire être utile aux ouvriers grévistes d'Anzin, en leur faisant un prêt de deux mille francs dans les conditions ci-après :

« 1° Vous accepterez en leur nom cette somme et vous vous chargerez de la leur faire parvenir sans retard ;

« 2° Ces deux mille francs me seront remboursés, sans intérêts, par les grévistes, dans les trois mois qui suivront la reprise générale du travail ; ils me parviendront par votre intermédiaire.

« Agréez, etc... »

— Un sénateur, appartenant à la majorité républicaine, grand industriel dans le département de la Loire, est allé trouver hier M. Jules Ferry.

Nous croyons savoir qu'il a informé M. le président du conseil qu'il régnait une agitation considérable dans tout le bassin de la Loire, et que les ouvriers de ces grands centres industriels étaient à la veille de se mettre en grève, si des mesures urgentes n'étaient prises.

— Le *Cri du Peuple* insère cette note :

« La lettre signée Basly, que Waldeck a lue à la tribune, constitue un véritable faux en écritures privées. Nous verrons avec Basly à poursuivre judiciairement la fausseté. »

— Le préfet Cambon, accompagné du général du Guiny et de tout son état-major, ont parcouru les postes militaires du bassin houiller. Cette promenade n'a nullement impressionné les mineurs, qui sont maintenant habitués à ces spectacles.

Dix-huit réunions ont eu lieu aujourd'hui dans la région : partout la grève a été acclamée.

Le *Gaulois* donne deux menus maigres pour le vendredi-saint.

Déjeuner

Beurre, radis, crevettes, salade d'anchois
Huîtres de Marennes
Œufs brouillés aux morilles
Escalopes de saumon à la cardinal
Friture de poisons à l'italienne
Asperges en branches
Croustade aux fraises
Desserts

Dîner

Huîtres
Potage de Brochets à l'italienne
Brandade de morue
Saumon grillé
Ecrevisses en bûisson
Asperges en branches
Bombe ananas
Fraises rafraîchies
Desserts

Ces deux menus constituent, on le voit, une véritable mortification. Il faut avoir une foi vraiment grande pour s'imposer de telles tortures ! Le Dieu juif qui logne, du haut du ciel, sourit aux bons qui se nourrissent d'huîtres, de saumons grillés et d'asperges en branches, et lance sa malédiction sur les maigres qui mangent les parpillons et deux sous de cervelles ou une côtelette panée.

C'est égal, les faiseurs de maigre du *Gaulois* pourraient bien mourir pour la foi — une indigestion c'est si dangereux !

AU TONKIN

Hier, nos soldats ont dû passer la rivière Rouge pour marcher sur Hong-Hoa. Si, à la suite des pluies survenues ces derniers jours, les bâtiments légers de la flotille pouvaient remonter le fleuve jusqu'à Dong-Muong, il leur serait possible d'empêcher la garnison de Hong-

Hoà de passer le fleuve Rouge et de se réfugier dans la province de Tuyen-Quang.

On annonce de source certaine que les ministres et tous les membres de la cour annamite ont abandonné Hué et transporté le siège du gouvernement dans la province de Thanh-Hoa afin de se soustraire à l'influence française.

Le siège de Karthoum

Sir Evelyn Wood, général en chef de l'armée égyptienne, a reçu cette après-midi une dépêche de Gordon, datée de Karthoum, 1^{er} avril. La dépêche annonce que le 30 mars, les rebelles ont eu 40 hommes tués et 8 blessés, et qu'ils ont perdu 16 chevaux. Quelques coups de fusils ont été tirés contre le palais dans la nuit du 31 mars.

Sur la rive nord du Nil Bleu nous avons, dit Gordon, fortifié deux maisons qui occupent 500 bachi bouzouks.

Nous avons également fortifié deux maisons dans un village situé en avant de nos retranchements. 270 bachi bouzouks, qui refusaient de se battre ont été entourés de troupes soudanaises et désarmés.

Un de nos obus étant tombé dans le camp des rebelles sans éclater, ils le ramassèrent et voulurent l'ouvrir ; mais l'obus fit explosion et tua 16 Arabes.

On annonce que le Mahdi a envoyé aux rebelles deux canons Gatling. On dit aussi que les Anglais arrivent à notre secours. Les rebelles ayant envoyé au Mahdi, comme trophées, les canons pris à la dernière bataille, les munitions et les soldats faits prisonniers, ces derniers ont défait leur escorte, endommagé le canon et sont rentrés à Karthoum avec presque toutes les munitions.

Le 30, une troupe de bachi bouzouks firent une sortie pour aller chercher du bois. La cavalerie ennemie les chargea ; mais nos obus purent protéger la retraite des bachi bouzouks. Des qu'il y a le moindre danger, nos bachi bouzouks prennent la fuite.

ETRANGER

Alexandrie. — Une lettre du Caire nous apporte des nouvelles peu rassurantes sur la situation de la capitale égyptienne :

M. Clifford, gouverneur anglais, ayant cru devoir faire ouvrir, il y a quelques jours toutes les prisons de la ville (sans doute par économie), des bandes de gens sans aveu, de criminels de tous les degrés se sont répandus dans la ville, à la grande consternation des habitants ; il se commet à chaque instant des vols et des pillages.

Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, une bande a forcé la porte de Medjileh-Mehally (bâtiments du conseil municipal), et a volé 40,000 francs qui se trouvaient dans une caisse.

La police s'est mise à leur poursuite, mais sans succès.

Quant à la colonie, elle semble tellement effrayée, soit par l'approche du Mahdi, soit par cette situation intérieure, qu'il est question d'une émigration, comme il s'en est produit une du temps d'Arabi.

Roma. — Des mesures sévères vont être prises pour empêcher le scandale du jeu dans l'armée italienne.

Constantinople. — La Porte a fait savoir au khédive qu'elle protestait contre toute cession de territoire à l'Abyssinie et qu'elle ne reconnaissait ni au khédive, ni à l'Angleterre, le droit de conclure un arrangement de cette nature sans son assentiment.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Double abordage

Une double collision, qui a failli coûter la vie à deux cents personnes, a eu lieu hier au soir sur la Mersey.

Un steamer espagnol remontait le fleuve, quand il a abordé le ferry-boat *Water-Lily*, qui était ancré au large d'Egremont. Immédiatement après s'être déchargé, le même steamer est allé donner contre le steamer de Belfast, *Electric*, qui avait 200 passagers à bord.

Mort de M. J.-B. Dumas

M. Jean-Baptiste Dumas, membre de l'académie française et secrétaire de l'académie des sciences, est mort hier matin, à deux heures à Cannes, à l'Hôtel de Suisse, sa résidence.

Mort de M. Esontjens

Le député bonapartiste, qui représentait la Sarthe à la Chambre, a été trouvé mort hier matin dans son lit.

Il avait succombé à la rupture d'un anévrysme.

Les Hovas

Des avis privés de Madagascar disent que les Hovas ont reçu des armes clandestinement. Les missionnaires anglais continuent à encourager la résistance.

Les Hovas considèrent les concessions des plénipotentiaires français comme un signe de faiblesse.

Sinistre commercial

La maison de banque Ghislain, Driou, Cahu et Painoin, de Charleroi et d'Anvers, a été déclarée hier, en faillite dans une assemblée concordataire, à laquelle assistaient deux mille trente huit créanciers.

Le passif s'élève à 16 millions.

Le Banquet Gras

Hier, le Groupe rationaliste se réunissait salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Cent-cinquante personnes environ se groupaient dans l'agape fraternelle qui devait protester contre le fétichisme clérical. Beaucoup de dames et d'enfants donnaient à cette soirée un attrait tout particulier.

La présidence d'honneur avait été donnée au citoyen Belalou, député du Rhône.

Est nommé président, le citoyen Monceaux ; assesseurs Couturier et Letournaux ; secrétaire Mayaut.

Le citoyen Filleron, ancien conseiller d'arrondissement, ouvre la séance par une protestation antireligieuse.

La devise de son groupe est : Ni Dieu ni pape. Le citoyen Filleron croit devoir protester contre une note parue dans l'*Avenir*, le seul journal indépendant de la région qui ait osé, lui aussi, protester contre les abus de toutes sortes.

Le citoyen Pagès prend ensuite la parole et, en quelques mots, fait l'histoire des religions, de leur empiètement sur les masses, de leurs effets désastreux et des moyens de les combattre en faisant le vide autour d'elles.

Le citoyen Mayaut prend ensuite la parole et, dans un langage très imagé, très spirituel, condamne les errements superstitieux des croyants et des fidèles.

Vient ensuite la série des chants anti-cléricaux. M. Noël entonne avec succès une chanson de sa création, intitulée : *A bas les Calottins*.

A la fin du dîner, une dépêche arrive de Vaise, le citoyen Perrin s'associe au groupe. Les chansons succèdent aux toasts. Une quête pour les grévistes d'Anzin termine l'agape. Elle produit 21 fr. 85, qui sont versés à l'*Avenir de Lyon*.

BOHOS DES THÉÂTRES

Cirque Rancy

Aujourd'hui samedi, soirée de gala : débuts de M. et Mme Jée, écuyers de premier ordre ; de M. Froncille, dans une entrée comique et musicale ; une cavalerie improvisée ; bouffonnerie par tous les clowns.

Le célèbre O'Kill et les éléphants prodiges étant réengagés pour 15 jours, donneront leur concours à ces brillantes représentations.

A l'occasion des fêtes et vacances de Pâques, dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi, il y aura deux représentations chaque jour, à 3 heures et à 8 heures, avec le concours de toutes les attractions ci-dessus annoncées.

Les Joyeux Gaulois

Nous rappelons que c'est demain qu'aura lieu la fête de famille offerte par les Joyeux Gaulois à leurs invités, dans la grande salle des fêtes de la Boule d'Or, 34, avenue des Ponts.

La fête promet d'être des plus brillantes, à en juger par la rapidité avec laquelle les lettres ont été enlevées, ce qui est dû à la sympathie du public pour cette vaillante Société, et à l'excellente composition du programme ; car en outre de l'excellente fanfare les Enfants de la Mouche, on aura le plaisir d'entendre M^{lle} Abraham, M^{lle} X..., Abel, Bacquand, Bour-nique, Clavel, Henri (de la Scala), Royer, Orlet, etc., etc.

Disons, en terminant, que le concert commencera à 3 heures et le bal à 8 heures précises.

Casino de Vaise

A l'occasion des fêtes de Pâques, la Société a l'honneur de prévenir les familles qu'il y aura concert-bal le dimanche 13 et le lundi 14 avril, à 4 heures.

Le programme est des plus attrayant et des mieux choisis.

Parmi les noms des artistes figure celui de M. Felix, comique de genre, qui a un succès toujours croissant.

Le bal commencera les deux jours à 8 heures.

A TRAVERS LYON

Concurrence. — Antoine Blanc, cordonnier, demeurant rue de Bonny, 5, faisait hier une quête personnelle à la porte d'une église, lorsqu'il fut arrêté par les agents pour délit de mendicité.

Le bedeau a dû rire de se voir ainsi débarrassé d'une concurrence gênante pour sa petite industrie privée.

Sur la Rhône. — Hier, vers 5 heures de l'après-midi, deux jeunes gens, Pierre D et Louis M., employés de commerce, descendaient le Rhône sur une barque. Or, en ce moment, le fleuve est assez bas, de sorte qu'arrivés près du pont de la Guillotière, l'embarcation toucha un banc de gravier et la secousse la fit chavirer. Les deux canotiers, bons nageurs, purent regagner la rive à la nage et en furent quittes pour un bain froid ; quant au bateau, il s'en allait à la dérive, poussé par le courant, mais il fut harponné en face de la Faculté de médecine.

Un astronome. — La nuit dernière, vers 3 heures du matin, Arthur Leclerc, journaliste, errait sur la place Bellecour. Interrogé par les gardiens de la paix, il répondit qu'il admirait les étoiles par le ciel remarquablement pur. L'amour de l'astronomie ne consistait pas une position sociale. Leclerc fut écroué pour vagabondage.

Vol sur le métro. — Profitant de l'absence de Mme veuve Boudville, demeurant cours Gambetta, 47, au 4^e étage, un individu

pénétrait dans son domicile, et lui enlevait deux pièces d'or de 100 fr. que celle-ci conservait précieusement à titre de curiosité. Heureux de cette trouvaille, le voleur jugea inutile de se charger d'objets compromettants, et se garda bien d'attendre le retour de la propriétaire. Mme Bouderville ne put que déclarer le fait au commissaire de police du quartier, qui commença aussitôt une enquête.

Un marchand de journaux. — Louis Gremaud, marchand de journaux, demeurant rue Molière, 140, joignait les deux bouts grâce à la vente de l'*Avenir*; les saisis répétées de ce journal, le privant de cette dernière ressource, Gremaud en fut réduit, hier, à demander un morceau de pain pour ne pas mourir de faim. La police, qui n'entre pas dans ces détails, l'a fait arrêter pour mendicité.

A la morgue. — Pierre Berson, marinier, retirait, hier, de la Saône, le cadavre d'un individu inconnu, vêtu d'une blouse bleue, et paraissant âgé de 40 ans. Après les constatations d'usage, le commissaire de police fit transporter le cadavre à la morgue.

Retrouvée. — Guillemette Delorme, veuve Creyton, demeurant à Francheville, dont nous annoncions, hier, la disparition, est rentrée à son domicile.

Attaque. — Joseph Vasseur, marchand de chiffons, amenant chemin du Petit Revuget, à Oullins, était, hier, au marché où il vendait des oranges, lorsqu'il tombait tout à coup sur le sol. Relevé par les voisins il fut transporté, à son domicile où un docteur constata qu'il venait d'être frappé d'une attaque de paralysie partielle.

Les vagabonds. — Jean-Antoine Bandier, voiturier, sans domicile; Etienne Chaud, journalier, rue Juiverie, 23; Claudine Hady, journalier, sans domicile et Jean Fraisse, tailleur d'habits, ont été arrêtés la nuit dernière pour mendicité ou vagabondage.

A la prison Saint-Paul. — L'officier de l'état civil du deuxième arrondissement a procédé hier à la célébration du mariage d'un jeune nommé Revol (Louis-Simon) avec la fille Marin (Annette), également détenue.

Ce couple peu intéressant avait été condamné par la cour d'assises du Rhône, l'homme à quinze ans de travaux forcés, la femme à cinq années de la même peine, pour tentative d'assassinat sur la personne de Desvignes, tisseur, à la Croix-Rousse.

Les nouveaux époux vont faire un voyage de noces; ils partiront sous peu pour la Nouvelle-Calédonie.

Sur le pont de la Guillotière. — Un lourd camion portant sur une vaste plate-forme en fer, la charpente d'un avis en acier, traversait hier matin le pont de la Guillotière. Quatorze forts chevaux de roulage avaient peine à traîner cette masse puissante sur la première pente du pont.

A la descente et en tournant pour prendre le quai Claude-Bernard, le camion, entraîné par son poids à glisser par côté jusqu'au trottoir et a dû être démarré avec des crics, sans dommage d'ailleurs.

Cet avis, construit par la maison Grenier-Chevalier, était transporté pour être terminé sur un autre chantier du quartier de la Mouche. Il est destiné au Tonkin.

Compagnie des chemins de fer du Rhône. — Ligne de Lyon à Trévoux. — A l'occasion des fêtes de Pâques, le dimanche 13 et le lundi 14 avril, le train n° 7, partant de Lyon-Croix-Rousse pour Sathonay à une heure du soir, sera prolongé jusqu'à Neuville en desservant toutes les gares intermédiaires.

Société des ex-légionnaires du Rhône. — Les sociétaires sont informés que le versement mensuel, qui devait avoir lieu le dimanche de Pâques, est renvoyé au dimanche suivant, 20 avril, de 10 heures à midi. Les sociétaires en retard sont instamment priés de régulariser leur position.

ENTERREMENT CIVIL

Samedi 12 courant, à onze heures trois quarts, enterrement civil de la citoyenne Albertine Gibert, femme Salle, décédée à son domicile, rue Montesquieu, 11.

Ses nombreux amis oubliés sont priés de considérer cette lettre comme une invitation.

TRIBUNE LIBRE

Le banquet annuel des lithographes de Lyon aura lieu le 4 mai 1884, à midi au restaurant Gaillard, place de Trion, à St-Just.

Les cotisations sont reçues tous les samedis soir, de 8 à 10 heures, café de la Patrie, rue de la Préfecture, 2. Le secrétaire, A. Faidier.

Société de prévoyance des ouvriers et maroquiniers de la ville de Lyon et de la banlieue.

Le dimanche 13 avril, versement des cotisations mensuelles, de 9 heures à 11 heures du matin, chez le citoyen Goutard, rue Garibaldi, 108.

NOTA. — On les recevra les jours suivants.

Le secrétaire, M. Boudier, rue de la République, 108.

Comité des républicains radicaux-socialistes du 4^e arrondissement.

Citoyens, Nous soulevons les groupes en voie de formation de procéder à la nomination d'un délégué pour assister à une réunion plénière qui aura lieu, le 15 avril prochain, à 8 heures du soir, boulevard de la Croix-Rousse, 132, chez M. Chapuis.

Il est de votre devoir de répondre à notre appel, les électeurs seules ont été appelés à élire les conseillers municipaux de cet arrondissement.

En conséquence, à tous les groupes, nous vous demandons, pour rechercher des hommes intègres, voulant faire disparaître les abus et les rancunes et par des réformes nécessaires, les propositions seront reçues : chez M. Simon, rue Jacquard, 13.

M. Michaillo, rue de Solf, 23.

Pour la Commission

Le secrétaire, Forget.

Groupement des tisseurs. section des usines.

La commission a l'honneur d'informer les tisseurs des Charpenes, travaillant mécaniquement (partie comprise entre les cours Lafayette, de la République, le Grand-Camp et le chemin de fer), que la réunion, qui devait avoir lieu le 8 avril, a été renvoyée au dimanche 13 courant, à 8 heures du soir, café de la Terrasse, cours Vitton-Frolongé, 6, au 1^{er}. — Entrée par la cour.

Devant les décisions à prendre, la commission compte que tous les ouvriers et ouvrières feront leur devoir en assistant à la réunion.

Ordre du jour :

1^o Formation du bureau.

2^o Constitution définitive du groupe.

3^o Nomination du comité électoral, conformément aux Statuts.

La Commission.

Groupement des tisseurs. section du Jardin des Plantes. — Tous les tisseurs habitant les rues des Charpenes, Rivet, de Méselles, Tholozan, des Carmines, rues Noyers, Saint-Reno, Omer, Pier-Edouard, sont invités à une réunion qui aura lieu samedi 13 avril, à 8 heures du soir, traversée Winkler, boulevard de la Croix-Rousse, 122, pour entendre les déclarations de la commission.

En présence de la situation, chacun comprendra qu'il est de son devoir d'y assister.

La carte servira pour l'entrée.

Groupement des tisseurs. — Aujourd'hui samedi 12 avril, réunion de la commission exécutrice au local, rue des Capucins, 20, au fond de l'allée, à 8 heures du soir.

NOTA. — Le bureau est ouvert le matin, de 8 heures et demi à midi, et le soir, de 3 à 6 heures.

Les similaires ne faisant pas partie de l'organisation sont informés que les commissions de sections sont chargées de les inscrire.

La commission exécutive.

L'Avenir des travailleurs. — Nous avons l'honneur de prévenir les sociétaires de l'Avenir des travailleurs, que les secours aux invalides du travail et de retraite pour la vieillesse, que la commission exécutive a été chargée de verser, ont été versés le 10 avril, rue Part du Temple, 20, le dimanche 13 courant, de onze heures du matin à deux heures précises du soir.

Messieurs les sociétaires qui ont déposé leurs livrets au siège pour y être cotisés, sont priés de venir les retirer.

Pour l'administration :

Le président, Gazeu.

Seixante-unième Société de secours mutuels d'Oullins. La commission a l'honneur d'informer les sociétaires que le banquet annuel aura lieu ce soir, le 22 avril, à 8 heures du soir, chez M. Boudier, rue de la République, 108.

NOTA. — Les adhésions seront reçues au siège de la Société, ou aux adresses suivantes, jusqu'au 18 mai prochain :

Dorieux, président;

Malton, vice-président;

Gomez, trésorier;

Golin, Martin, Michel, Assier, assesseurs.

Oullins, le 10 avril 1884.

Le président de la commission :

DORIEUX.

Commune de Villeurbanne. — La commission d'initiative du comité central des républicains radicaux de la commune de Villeurbanne convoque les électeurs à une réunion publique, qui aura lieu le dimanche 13 courant, à 9 heures du matin, chez M. Vauvillier, cours de la République près la cité Lafayette.

Ordre du jour :

Compte-rendu administratif du Conseil municipal.

Le secrétaire.

Chambre syndicale des ouvriers selliers bourreliers et garnisseurs. — La chambre syndicale invite les membres des 3 corporations à une grande réunion générale prévue qui aura lieu samedi 12 avril à 8 heures du soir, café Napoléon, rue de la Barre, 4.

Ordre du jour :

1^o Renouvellement complet du bureau.

2^o Discussion sur l'organisation de la chambre syndicale, conformément à la nouvelle loi sur les syndicats professionnels.

3^o Questions diverses.

Le Secrétaire.

Comité électoral des républicains radicaux du 3^e arrondissement de Lyon. — Tous les citoyens faisant partie dudit comité, ainsi que les groupes de Montchét, Sacré-Cœur, la Villotte, Montchét-Vent, Grand-Trou, la Mouche, sont invités à assister à une réunion plénière prévue qui aura lieu, samedi 12 avril, à 8 heures du soir, salle Rivoli, avenue de Saxe, 242.

Ordre du jour :

Elections municipales. — A 8 heures.

Le Secrétaire, Guillaumet.

Société de retraite pour la vieillesse.

Dimanche prochain 13 avril, cotisation mensuelle, au siège de la Société, 9, rue Champier.

Capital au 31 mars, 353.500 fr. 05.

Sociétaires inscrits au 31 mars, 9.175.

L'administration a le plaisir d'informer les sociétaires que la Société est reconnue par l'Etat, par un arrêté ministériel récent en date sous le n° 242 des Sociétés approuvées.

La Société ne pourra maintenant recevoir de nouvelles adhésions hors de la ville de Lyon; néanmoins, les sociétaires étrangers à la commune conserveront tous leurs droits.

L'assemblée générale ayant lieu le premier dimanche de mai, les sociétaires sont priés de se libérer au plus tôt de leurs cotisations.

L'approbation sera une bonne garantie pour nos capitaux et nous permettra de le faire fructifier plus avantageusement.

Les sociétaires qui ont leur livret au siège de la Société sont priés de venir les retirer au plus tôt.

Le président, Vaucher.

Comité de l'Union des travailleurs républicains socialistes de Villeurbanne. — Les citoyens composant le comité sont convoqués en réunion plénière, à une réunion plénière des groupes, qui aura lieu samedi 12 avril à 7 heures du soir, au café Ruet, cours Lafayette prolongé.

Ordre du jour : Questions municipales.

Pour le comité : Le secrétaire, Jules Perret.

Comité de l'Union des républicains radicaux du deuxième arrondissement. — Les délégués des groupes du deuxième arrondissement sont invités à assister à la réunion du comité d'arrondissement qui aura lieu le 12 courant, à huit heures du soir, au lieu habituel.

Les délégués devront être munis du procès-verbal de leur groupe contenant les propositions de candidats pour le conseil municipal.

La commission exécutive.

La commission qui a demandé la vérification des livres à l'honneur de prévenir MM. les délégués et sociétaires de la société l'Avenir des Travailleurs, qu'une réunion publique aura lieu, dimanche prochain 13 avril courant, à deux heures précises, salle Ganiet, rue de Chartrès, 8.

La réunion étant publique, les personnes qui se présenteront devront être munies de leur livret pour être admises.

NOTA. — Une note concernant des renseignements sera distribuée aux intéressés.

Pour la commission :

Le secrétaire, Landon.

Appel aux travailleurs. — Citoyens, notre situation est telle : elle est déplorable, que ce serait un crime de la continuer, et puisque les mêmes causes produisent les mêmes effets, notre devoir est tout tracé, c'est de repousser du pied jusqu'à l'égoïste collecteur tous ces comités, toutes ces sociétés qui ont leur part terrible de responsabilité dans nos malheurs communs.

D'ailleurs, le suffrage universel, suffisamment majoritaire, doit faire lui-même ses propres élections, en toute liberté et en pleine lumière.

C'est pour remplir cette tâche que votre commission d'initiative a l'honneur de vous convoquer à une réunion publique qui aura lieu samedi soir, à huit heures, salle Desplan, Grande-Rue de la Croix-Rousse, 2, au premier.

Ordre du jour :

Discussion sur les élections.

Pour la commission,

Le secrétaire, Chanet.

Parti ouvrier Agglomération lyonnaise. — Les adhérents au parti sont priés de venir à la réunion plénière prévue pour aujourd'hui samedi, salle Pécot, rue de la Barre, à 8 heures.

Le secrétaire du conseil local.

Avis aux Tisseurs de Velours Unis. — Tisseurs de velours unis : Sur l'initiative de quelques citoyens, il a été tenu une réunion privée, salle Goutard, aux Brotteaux, le 13 mars, dans laquelle il a été décidé de réorganiser la corporation des tisseurs de velours unis, sur les mêmes bases qu'en 1869.

Un grand nombre de délégués de la campagne assistaient à la réunion; chacun d'eux a pris l'engagement de faire tous ses efforts pour la prompte réorganisation.

La réunion décidée pour le 12 avril sera faite un versement de 50 centimes par métier (ville et campagne), pour subvenir aux premiers frais de réorganisation.

Le moment est des plus favorables, la loi des syndicats professionnels nous donne toute liberté d'action. A nous de faire notre devoir. Ne laissons pas dire que nous avons perdu notre cause par notre négligence. A l'œuvre et pas d'hésitation. Souvenons-nous de cette devise : *Union et solidarité*. L'union doit exister entre nous tous, membres d'une même corporation, se pénétrant bien du rôle que chacun de nous a à remplir dans l'œuvre commune.

Chacun de nous doit apporter sa part d'intelligence, d'activité et de dévouement, persuadé que tout veloutier aura à cœur de faire son devoir pour défendre nos salaires méconnus.

A cet effet, nous invitons tous les veloutiers du 1^{er} arrondissement à assister à la réunion de série qui aura lieu le samedi 12 avril, à 8 heures du soir, chez M. Chaboud, caféier, rue Rodin, 16.

Pharmacie Moderne de Lyon

GRANDE DIMINUTION DE PRIX

Thé des Alpes, 70 c. au lieu de 1 fr. 25
Thé Bérard, 60 c. au lieu de 1 fr. 25 ;
Thé d'Hunyadi, 70 c. au lieu de 1 fr. 25 ;
Pilules Suisses, 1 fr. 20 au lieu de 1 fr. 50 ;
Per Bravay, 4 fr. au lieu de 5 fr. ;
Liquore de Goudron, 1 fr. 25 au lieu de 2 fr. ;
100 capsules de goudron par pour 1 fr. ;
Vin de quinquina, 2, 3, 4, et 5 fr. 50 le litre ;
Huile de foie de morue pure, 2, 2,50 et 3 fr. le litre ;
Balseporeille, 4 fr. le kil. ;
Sirop de protoiodure de fer, 4 fr. le litre ;
Sirop antiscorbique, 2 fr. le litre ;
Tisane de Bochet, 0,40 c. le paquet pour 1 litre. — Les ordonnances sont satisfaites 40 0/0 au-dessous des prix ordinaires.

La Pharmacie Moderne est la plus connue et la plus populaire de tout Lyon.

A L'IMPOSSIBLE

35, Rue Centrale, 35

Seule maison de tailleur qui puisse livrer un COSTUME COMPLET sur mesures en 10 heures au prix incroyablement de 30 fr.

Les vêtements livrés aux clients sont irréprochables et tous vérifiés par M. WEIGEL, chef de coupes. — Diplôme d'honneur à l'exposition de Paris 1878.

Névralgies

Nous rappelons aux personnes atteintes de névralgies, migraines, maux de dents, maux d'yeux, surdité, bourdonnements, que le traitement russe du Dr Löwenthal, si réputé pour ses guérisons nombreuses et authentiques, se trouve toujours à la pharmacie BOUQUET, 10, rue Quatre-Chapeaux, Lyon ; Ledrun, à Paris, faubourg Montmartre ; Jars, à Clermont-Ferrand ; Bouchardy à Saint-Etienne ; Hemery, à Bourg ; Vergiat, à Roanne. Prix du traitement : 4 fr. 50.

MAISON

DE LA

BELLE JARDINIÈRE

DE PARIS

Vêtements en tous Genres pour Hommes et pour Enfants.

Ouverture de la Saison d'Été

25, Rue Saint-Pierre, 25

A LYON

Feuilleton de L'AVENIR (25)

LE

Coureur des Bois

Par Gabriel FERRY

« Doucement, corbleu ! s'écria Benito ; si vous consommez nos provisions de bois, vous chargerez-vous d'en aller chercher de nouvelles dans la forêt ?

— Non, de par tous les diables ! répliqua l'aventurier.

— Alors, tâchez de les faire durer, pour que nous ne nous trouvions pas dans les ténèbres à la merci du jaguar, dont deux heures de plus d'abstinence auront redoublé la soif. »

Si Benito eût pris à tâche d'effrayer ses auditeurs, il eût certes parfaitement réussi ; car tous jetaient un regard d'angoisse sur le peu de bois mort qui restait amoncelé à la portée de leur main ; mais, en dépit de ses réponses railleuses, il y avait dans la voix de l'ancien vaquero quelque chose de solennel qui portait en soi une conviction pro-

fonde. A peine y avait-il assez de bois pour entretenir une heure de plus la flamme protectrice qui brillait dans le foyer.

On conçoit que don Estévan avait remis à une autre occasion d'interroger Tiburcio. Celui-ci cependant n'eût pas attendu plus longtemps pour remercier l'Espagnol ; mais il ignorait que ce fût lui qui avait donné ses ordres à Cuchillo. Plus d'une fois, néanmoins, don Estévan jeta à la dérobée, au milieu de ce terrible moment, un regard observateur sur Tiburcio ; mais, par l'effet du hasard, la figure du jeune homme, constamment restée dans l'ombre, demeurait invisible pour lui. Tiburcio, de son côté, sentait aussi que le moment eût été mal choisi pour échanger des compliments de courtoisie avec le chef du bivouac.

Le silence continuait à régner au loin. Don Estévan et le sénateur avaient regagné leur lit de camp, sur lequel ils étaient assis le fusil à la main, et il ne resta plus autour de Benito que ses deux camarades, Baraja, Cuchillo et Tiburcio. Les chevaux continuaient néanmoins à se grouper le plus près possible du foyer, et leur présence à côté des hommes, le souffle bruyant de leurs naseaux, indiquaient que, pour être plus éloigné, le danger n'était pas encore dissipé.

Quelques minutes s'écoulaient ainsi sans que le son d'une voix humaine

troublât la morne tranquillité de la forêt.

Au milieu du plus grand danger, il y a toujours dans la voix de l'homme une harmonie consolante qui semble en diminuer l'horreur ; aussi l'un des domestiques pria le vaquero de continuer son récit.

« Je vous disais donc, reprit Benito, que le jaguar bondissait à la poursuite de mon cheval, et que je n'avais pas, comme ce soir, un feu clair pour l'éloigner. Tout à coup j'aperçus de nouveau, à la clarté de la lune, le cheval lui-même qui galoppait de mon côté ; mais c'était la dernière course qu'il dût faire, à en juger par le terrible cavalier qu'il portait.

« Le jaguar, cramponné sur son dos, la tête collée sur le cou du pauvre animal, se laissait emporter par lui, et il était à peine à quelque distance de moi, qu'un affreux craquement d'os brisés se fit entendre ; le cheval tomba comme la foudre : le jaguar venait de lui casser la dernière vertèbre près de la tête.

« Le tigre et le cheval roulèrent l'un sur l'autre en tournant, et le lendemain, au jour, il ne restait plus que des lambeaux déchirés du coursier qui m'avait porté si longtemps.

« Eh bien ! croyez-vous maintenant que le jaguar n'attaque que les poulains ? demanda le vieux père

Personne ne répondit ; mais les auditeurs de Benito tournèrent la tête vers l'endroit où la zone de lumière expirait devant d'épaisses ténèbres, comme si au milieu d'elles dussent apparaître les prunelles flamboyantes d'un de ces formidables animaux.

Sous l'impression du récit de l'ancien père et de celle causée par la présence indubitable d'un des terribles rôdeurs de nuit des bois d'Amérique, le silence des voyageurs se prolongea longtemps encore. Tiburcio fut le premier à le rompre. Aussi habitués que le vaquero à la vie solitaire, il était moins ému que ses compagnons.

« Cependant, dit-il, si vous n'eussiez pas eu de cheval, le jaguar vous eût dévoré à sa place ; votre cheval vous a donc sauvé en payant pour vous, et ici nous avons vingt chevaux pour un tigre.

— Ce jeune homme raisonne fort bien, ce me semble, s'écria Baraja, rassuré par cette observation.

— Vingt chevaux, oui, reprit Benito ; ils resteront près de nous jusqu'à ce que la peur ait troublé leur jugement, et à l'approche immédiate du danger, ils s'enfuiront pleins d'une folle terreur. Le jaguar qui rôde par ici ne les poursuivra pas, parce que l'instinct des chevaux les entraînera du côté opposé à l'eau, dont il ne veut pas s'éloigner, et peut-être...

SPECTACLES DU 12 AVRIL

Grand-Théâtre. — 8 h. 1/4. *La Princesse des Canaries*, opéra-bouffe en 3 actes, de MM. Chivot et Duru, musique de M. Ch. Leceq, le grand succès actuel.

Théâtre des Célestins. — 8 heures 1/2. *Don César de Bazan*, drame en 5 actes. — *L'Hôtel-Godelet*, comédie.

Cirque Rancy. — Tous les soirs à 8 h., grande représentation équestre. Les dimanches et jeudis, à 3 h., fête enfantine.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié.

Panorama de Lyon. 20, rue du Nord. — Le Siège de Lyon en 1793.

Casino des Arts. — Spectacle varié.

Kiosque de Bellecour. — Musique militaire de 4 heures à 5 heures.

Casino de Vaise. — Dimanche 13 et lundi 14 avril, grand concert à 4 heures, bal à 8 heures.

Une mise décente est de rigueur.

BOURSE DU BOULEVARD

3 o/o, 77,15; 4 1/2 o/o, 108,22; Ottomane, 683,75; Egypte, 344 37; Extérieure, 60 7/8. Rio, 328. 12.
3 o/o d. 25: 0,37 d'écart.
0 50: 0,20
4 1/2 o/o d. 25: 0,40
50: 0,20.

HERNIES Sans Opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséq. plus de bandages. Dr BAILLARD, quai Charité, 1, Lyon.

AU GRAND BON MARCHÉ

Rue de la Barre, 18

Vêtement, d'haute-nouveauté... 19 fr.

Vêtement de travail... 7 fr.

propos **MODÈS** détail
M^{me} J. CLEMENT
Grande-Côte, 87, Lyon
SPÉCIALITÉ POUR DEUILS
Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODÉRÉS

Maladies Nerveuses
Paralysies diverses, affections chroniques
Traitement spécial du Dr COURJON
directeur de la Maison de santé de Meyzieu (Isère), près Lyon. — Cabinet à Lyon, rue de la Barre, 14, mercredi et samedi, de 3 à 6 h.
Hydrothérapie, Electrothérapie, Lactothérapie

LIQUEUR DES DAMES
Spéciale contre les Pertes de Sang, qu'on régularise. Indispensable contre les Maladies de Matrice, Déviation, Douleurs, Règles douloureuses, Suppurations, accablantes, Scrophules, Hémorrhagies, Rétention d'Uterus, etc., etc. — A Lyon, 14, rue de la Barre, 14, chez M. J. CLEMENT.

PLUS DE BENZINE
L'ORÉODOXINE
Eau à détacher sans odeur
SE TROUVE PARTOUT
DÉPOT GÉNÉRAL
25, quai Tilsitt, 25, Lyon

La Pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue Ste-Catherine, délivre gratuitement et envoi franco à toute personne qui en fera la demande une brochure traitant des maladies secrètes et des vices du sang.

Guérison radicale des **HERNIES**
Hommes, Femmes, Enfants. Paiement après guérison.
THERON & Co, 25, rue Confort, au 2^e. Une dame est chargée d'appliquer p. d'usage.

La Rédaction **L'AVENIR**, PAGES.
Lyon. — Imp. Moderne, cours de la Liberté, 70

UNE BONNE MAISON de commerce

Offre à dame seule qui pourrait disposer de 10 à 20,000 fr. position sûre et agréable, et pourrait, si elle le désirait, vivre dans la famille.

Ecrire offre à Bellecour, poste restante à M^{me} L. C. A.

Spécialité de **CORSETS** sur mesures
M^{me} VAZEILLE
corsetière

Rue Saint-Jean, 27, au 3^{me} et rue des Trois-Maries, 6, Lyon

M^{me} Vazeille, se rend à domicile pour prendre les mesures

ARTICLES DE PARIS

Pipes, Cannes
Parapluies
Réparations en tous genres
GRANDJANIN-HENRY
Rue Grenette, 14, Lyon

M^{me} HERMAN

AVENIR par les cartes
Passage Saint-Pothin, 6, Lyon

PARFUMS

et Extraits concentrés
Pour Liqueurs et Sirops

Ces produits préparés avec des substances essentiellement végétales, et à l'aide d'appareils perfectionnés spéciaux, permettent de préparer soi-même les liqueurs telles que rhum, cognac, arquebuse, etc., et les sirops tels que grenadine, groseilles, orgeat, etc., etc.

G. MEUNIER

Rue de la Monnaie, 1, Lyon

M^{me} VALLET

Elève de Desbarrolles, lit la destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 15, Lyon.

M^{me} BLANCHE DE NERVAL J'INSTRUIS JE GUIDE
Célébrité égyptienne et italienne JE CONSOLE
Avenir par les cartes et les lignes de la main
Place des Terreaux, 9, au 5^e, Lyon

IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

Labours, Thèses, Journaux, Prospectus, Affiches, etc., à des prix modérés.

EXPÉDITION FRANCO EN FRANCE

Seulement

LE VIN DÉPURATIF

A LA SALSEPARILLE ROUGE JAMAÏQUE
et à l'Iodure de Potassium

préparé avec le plus grand soin dans nos Laboratoires, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs dits de Bochei, de Cuisinier, de Salsapareille, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, le sirop d'iodure de fer, ainsi que toutes les préparations à base de mercure. D'une digestion facile, agréable au goût et à l'odorat, LE VIN DÉPURATIF de la PHARMACIE MODERNE DE LYON est recommandé par les médecins de tous les pays pour guérir radicalement les maladies suivantes: Dartres, Ulcères, Scrophules, Teignes, Abcès, Furoncles, Scarbut, Galle, Asthmes, Goutte,

Nous délivrons et envoyons gratuitement à toute personne qui en fera la demande, une brochure traitant des maladies secrètes et des vices du sang.

Adressez les demandes à M. le Dr de la
PHARMACIE MODERNE DE LYON
5, rue Ste-Catherine, et 6, rue Ste-Marie-des-Tourrens

LE TRAITEMENT, pour 20 JOURS

POUR LA CAMPAGNE

Grillage galvanisé pour volières, clôtures, ciel-ouvert — Piquets en fer pour vignes et espaliers. — Fil de fer, fil d'acier, ronces artistiques pour clôtures de prairies. — Carton chanvre bitumé pour toitures légères. — Meubles et Outils de jardin. — Fabrique spéciale de grandes volières sur mesure.

RAOULX et Co, 53, Cours Lafayette, LYON

Envoi du tarif par la poste

CHAPELLERIE
Maison RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43
80, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Cette maison ne reculant devant aucun sacrifice pour satisfaire sa nombreuse clientèle à l'occasion de la SAISON D'ÉTÉ, vient de recevoir des assortiments variés d'articles de tous genres dans d'excellentes conditions; comme par le passé, ces achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs de la marchandise fraîche et à la mode.

Chapeaux de feutre et paille à 3 fr. 60. Rayon spécial pour Dames, Fillettes et Garçonnettes

PRIX FIXE

Aujourd'hui Samedi 12 Avril
OUVERTURE ET NOUVELLE INSTALLATION
DE LA

G^{de} BRASSERIE DE LA MONNAIE

ROCHE, propriétaire

68, Rue Mercière, en face la rue Ferrandière, Lyon

INSTITUTION PONCET

à Chazay-d'Azergues (Rhône)

Eigne de Tarare, aller et retour, 1 f. 65

Cette institution se recommande par sa situation hygiénique, son confort et sa bonne tenue.

INSTRUCTION DE PREMIER ORDRE

Prix annuel: 450 fr.

MANUFACTURE DE PAPIERS PRINTS

LYON, 15, rue de la Monnaie, 15 & 17, LYON

Papiers **15** centimes
Spécialité de Bordures, articles riches, reproductions d'œuvres

Changement de propriétaire
Ouverture Samedi 12 avril

**GRANDE BRASSERIE
Alsace-Lorraine**

Cours Lafayette, 145, Lyon

V. BONHOMME

Consommations de premier choix. — Choucroute, Jambons, Cervelas, Soupes au fromage, Déjeuners et Dîners.

Boul^d de la Croix-Rousse, 151

LYON

CAFÉ BRONDEL
Escargots
SOUPE AU FROMAGE

AU

SOUVENIR de BÉRANGER

47, Rue de la République, 47

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Complets Nouveauté. 20, 25 et 30 fr.

Costumes 1^{re} communion . . 13, 15, 25 et 30 fr.

Chemiserie COGORDAN, cours Gambetta, 1, Lyon.